

**24 novembre 2005, Colombie-Britannique**

**Allocution à l'occasion de la rencontre des Premiers ministres**

D'abord, j'aimerais remercier les anciens, le chef Robert Louie et la Première nation de Westbank de nous recevoir ici à Kelowna. Je remercie également les autres anciens qui sont présents, notamment Elmer Courchene de la Première nation Sagkeeng. Il y a deux ans, lors de notre assermentation, il nous a donné, à moi et au Cabinet fédéral, une bénédiction. Je suis heureux de le revoir.

J'aimerais remercier les dirigeants de l'Assemblée des Premières nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis, de même que le Congrès des Peuples Autochtones et l'Association canadienne des femmes autochtones, pour leur engagement à travailler ensemble et avec nous, comme partenaires.

J'aimerais remercier le ministre Andy Scott, dont la direction nous a permis d'arriver au point où nous sommes aujourd'hui. Un remerciement sincère aussi au premier ministre Ralph Klein, président du Conseil de la fédération, et à tous les autres premiers ministres, pour avoir été disposés à revoir les façons de faire dans le passé de manière à les améliorer. Je tiens en particulier à remercier notre hôte, le premier ministre Gordon Campbell, qui a multiplié ses démarches auprès de nous tous afin que nous puissions nous réunir ici aujourd'hui dans un esprit de partenariat et de collaboration.

Il y a un an et demi, en revenant sur les pas de ma jeunesse, j'ai voyagé dans le Nord canadien, au-delà du 60e parallèle. J'ai eu alors l'occasion de visiter des collectivités dans chacun des trois territoires. Chaque arrêt était différent – de l'inlet Pond à Tuktoyaktuk au lac Watson – chaque collectivité était unique. Mais ce qui m'est devenu familier était l'accueil – le visage souriant des enfants à chaque endroit. Quand nous nous promenions dans les rues de bon nombre de ces communautés, une ribambelle d'enfants se joignait à nous, et leurs yeux rayonnaient de la curiosité et de l'espoir dont seul un cœur d'enfant est rempli chaque jour. À vrai dire, j'avais l'impression qu'ils voulaient me poser toutes les questions possibles et me montrer tout ce qui les entoure.

Inutile de dire que ces rencontres étaient profondément encourageantes. Mais lorsque je m'asseyais avec les aînés, ces derniers me décrivaient un monde différent de celui que je venais d'apercevoir. Ils me décrivaient la vie d'un jeune adulte typique dans leur collectivité, et les défis que les enfants que je venais de rencontrer auraient à relever en grandissant. Ils m'exposaient la fréquence élevée des cas de violence et d'abus dans les foyers; de la maladie et des problèmes de dépendance; des grossesses et du suicide chez les jeunes. Ils racontaient les difficultés qu'ils éprouvaient à garder leurs enfants à l'école, ou la peine qu'ils ressentaient à devoir les envoyer terminer leur scolarité ailleurs.

Je vous fais part de cela simplement pour illustrer un fait dont nous pouvons tous attester la véracité, non seulement dans les collectivités éloignées du Nord, mais aussi dans trop de réserves et dans trop de villes – l'existence d'un écart inacceptable entre l'espoir prometteur de la jeunesse et l'expérience de vie des Autochtones à l'âge adulte. Cet écart est encore plus inacceptable considérant que les jeunes représentent le segment de la jeunesse canadienne qui croît le plus rapidement. Nous faisons face à un impératif moral : Dans un pays

aussi riche que le nôtre, envié partout dans le monde, de bons soins de santé et une bonne éducation devraient pouvoir être tenus pour acquis; ils sont les outils qui mènent à l'égalité des chances – la base sur laquelle notre société est bâtie.

Les descendants des premiers habitants de ce territoire doivent avoir une chance égale de contribuer à notre richesse collective et d'en tirer les bénéfices. Aujourd'hui, la majorité d'entre eux ne jouissent pas des avantages de notre prospérité – à cause des disparités aux chapitres de l'éducation et des compétences, des soins de santé et du logement, et en raison de possibilités d'emploi limitées. Bref, ces écarts entre les Autochtones et le reste de la population canadienne, et entre hommes et femmes autochtones sont inacceptables en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Ils n'ont jamais été acceptables. Les fossés doivent être comblés.

Au cours des deux prochains jours, nous mettrons au point un plan clair pour atteindre notre objectif. À cette fin, nous devons tous mettre l'épaule à la roue. Notre plan devra tenir compte du fait que les conditions dans le Grand Nord diffèrent de celles dans les réserves, et que les conditions dans les réserves sont différentes de celles qui existent dans les villes. Notre plan devra reconnaître les enjeux très divers auxquels font face les Premières nations, les Inuits et la nation métisse, sans oublier pour autant les besoins des femmes autochtones. Les défis qui nous attendent exigent l'établissement d'objectifs concrets, et pour atteindre ces objectifs, nous devons mesurer régulièrement les progrès réalisés. En préparation de cette rencontre, nous avons convenu avec les dirigeants autochtones qu'une série d'objectifs décennaux devrait être fixée. Je suggère toutefois que nous établissions également des cibles intérimaires sur cinq ans, pour assurer que nous resterons sur la bonne voie et que nous rendrons des comptes. Les défis qui se posent sont urgents, et nous ne pouvons-nous permettre de laisser passer cette occasion.

Nous devons penser en termes d'avenir, mais privilégier l'action dans le présent. En ce qui concerne nos méthodes, comprenez-moi bien : Si elles ne produisent pas les résultats voulus, il faudra changer nos façons de procéder. Bien entendu, les mesures que nous envisageons engageront des dépenses. Mais dépenser de l'argent en l'absence d'un partenariat efficace, de solutions novatrices ou de cibles précises, sans rendre pleinement compte de nos activités et sans transparence – cela ne donnera rien. Ce n'est pas la voie que nous poursuivrons. Nous tous ici présents devons assumer notre part de responsabilité devant le défi qui se pose. Nous devons tout simplement faire mieux, et nous ferons mieux. Entendons-nous donc aujourd'hui pour rompre avec le passé et adopter une nouvelle approche. Une approche qui produira les résultats voulus, accompagnée de la responsabilisation à laquelle s'attendent les Canadiens.

Notre premier défi consiste à combler l'écart qui existe en éducation. Donner aux jeunes la chance de réaliser leur potentiel sera le fondement de tout ce que nous voulons accomplir. Cela signifie construire des écoles et améliorer les compétences des enseignants. Cela veut dire s'assurer que les élèves obtiennent leur diplôme et que l'éducation ne se termine pas à la fin de la 12<sup>e</sup> année. Cela signifie ouvrir les yeux des jeunes sur l'univers postsecondaire et les perspectives qu'il procure. Cela signifie offrir une formation professionnelle pour qu'ils aient de meilleurs emplois. Dans tous ces cas, cela veut dire donner aux jeunes des outils nécessaires pour y parvenir.

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, nous nous engageons à mettre sur pied un réseau scolaire pour les Premières nations relevant de leur compétence, en collaboration avec les provinces qui dispensent les services en éducation aux Canadiens. Dans les écoles publiques, que ce soit dans les centres urbains ou dans le Nord, nous veillerons à ce que, selon le cas, la culture des Premières nations, des Inuits et des Métis soit une composante essentielle du programme scolaire. De plus, nous nous attacherons avec les provinces et les territoires à établir des centres d'excellence axés sur l'éducation des Inuits et des Métis.

Nous encouragerons les jeunes Autochtones à poursuivre leurs études au collège ou à l'université à l'aide de bourses destinées aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis. Et nous travaillerons de concert avec nos partenaires dans les secteurs public et privé à concevoir les programmes d'apprentissage nécessaires pour aider les Autochtones à se positionner afin d'obtenir des emplois bien rémunérés. Notre but est de combler complètement le fossé sur le plan de l'obtention d'un diplôme secondaire d'ici les dix prochaines années et de réduire de moitié l'écart au niveau postsecondaire – tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Dans cinq ans, les écarts dans ces deux domaines auront diminué de 20 %. Cela veut dire que 22 000 élèves de plus termineront leurs études secondaires et que près de 15 000 étudiants de plus obtiendront un grade collégial ou universitaire ou recevront une formation comme apprentis, avec 3 500 personnes supplémentaires qui participeront à des programmes d'alphabétisme et de développement d'autres compétences essentielles.

Le deuxième défi est celui des soins de santé. Les disparités qui persistent entre la santé des Autochtones et celle de l'ensemble des Canadiens sont inadmissibles. Le taux de mortalité infantile chez les Premières nations dépasse de près de 20 % celui de la population canadienne. Le suicide est de trois à onze fois plus fréquent, en particulier chez les Inuits, tandis que le taux de grossesse chez les adolescentes est neuf fois supérieur à la moyenne nationale. Il est clair que ces faits bouleversants ne concernent pas seulement les soins de santé. Ils témoignent de la détresse psychologique et émotionnelle que vivent les habitants de ces collectivités, et à laquelle nous devons réagir de toute urgence.

Nous avons amorcé cet effort il y a un peu plus d'un an, lorsque les dirigeants autochtones ont participé à la Réunion des premiers ministres sur la santé. À cette occasion, nous avons reconnu le besoin d'un nouveau cadre pour améliorer la santé et nous avons entrepris d'élaborer un document sans précédent : le Plan directeur pour la santé des Autochtones, un plan détaillé pour offrir des soins de santé fiables dans toutes les provinces et dans les territoires – dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. La santé des Autochtones est une priorité nationale, mais la prestation des soins doit se faire au niveau local, à commencer par les professionnels de la santé. Notre but est de doubler le nombre de professionnels autochtones d'ici dix ans – à l'heure actuelle, il y a 150 médecins et 1 200 infirmières. Nous mettrons l'accent sur des mesures de santé fondamentales que nous pouvons suivre et améliorer dans chaque collectivité.

En fondant nos investissements sur les données disponibles, nous avons fixé, de concert avec les dirigeants autochtones, les objectifs suivants : réduire de 20 % en cinq ans, et de 50 % en dix ans, les disparités qui existent dans des secteurs clés comme la mortalité infantile, le suicide chez les jeunes, l'obésité des enfants et le diabète. Nous reconnaissons qu'il faudra déployer des efforts supplémentaires pour recueillir d'autres données dans ces

secteurs et avons convenu de collaborer avec tous nos partenaires à cette fin. Cela étant dit, ce ne peut être qu'un début. Nous ne baisserons pas les bras jusqu'à ce que ces écarts aient disparu complètement. Les mesures envisagées nécessiteront des fonds, et je suis pleinement conscient du fait que les montants affectés à la santé des Autochtones l'an dernier n'ont pas été versés assez rapidement. Ce ne sera pas le cas à l'avenir.

Le troisième défi qui se pose est d'assurer la mise en place des éléments indispensables à un logement décent et à l'eau propre. Un logement, c'est plus qu'un toit au-dessus de la tête – c'est une question de dignité; de fierté; un intérêt dans la collectivité et un investissement dans l'avenir. Au fil des ans, nous avons rénové et bâti des dizaines de milliers de maisons et malgré cela, un nombre important d'Autochtones continue de souffrir de la piètre qualité des logements existants. Cette situation présente deux défis : D'abord, dans plusieurs communautés, les logements ne sont tout simplement pas disponibles pour ceux dans le besoin. Ensuite, il arrive souvent que ces communautés n'aient même pas les capacités nécessaires pour bâtir les logements elles-mêmes.

Nous pouvons combler une grande partie des lacunes en matière de logement grâce à un effort global : nous mettrons sur pied des autorités et des institutions concernant le logement, et renforcerons les compétences des Premières nations, des Inuits et des Métis pour ce qui est de la gestion des terres, des infrastructures et du financement. Nous favoriserons une culture de l'accession à la propriété dans les communautés autochtones, et formerons une main d'œuvre pour que les emplois en construction y demeurent. Concernant le logement dans les réserves, je crois que nous pouvons vraiment espérer combler le fossé de 40 % en cinq ans, et de 80 % en dix ans. À l'extérieur des réserves, nous chercherons à former un partenariat avec les provinces et les territoires pour réduire l'écart de moitié d'ici cinq ans en fournissant des logements à environ 17 000 ménages. Dans le Grand Nord, nous comblerons le fossé de 35 % en cinq ans grâce à la création de plus de 1 200 nouvelles unités de logement – et nous nous sommes engagés à entamer ce projet immédiatement, à temps pour la prochaine saison de construction.

Dans l'ensemble, on prévoit que nos efforts généreront au cours des dix prochaines années plus de 15 000 emplois, ce qui représente 150 000 équivalents temps plein. Nous opterons pour la même approche en ce qui a trait à l'eau potable. Il n'est pas simple de mettre en place les services et les infrastructures nécessaires dans les communautés rurales et éloignées, mais cela ne peut devenir un obstacle. Nous réglerons la qualité de l'eau dans les réserves. Nous continuerons à bâtir de nouvelles installations, et nous renforcerons les compétences des Autochtones pour qu'ils soient en mesure de les exploiter.

Les questions fondamentales sont l'éducation, la santé et le logement, ainsi que l'eau potable, mais c'est aussi en créant des possibilités économiques et en stimulant la création d'emplois stables et bien rémunérés, que nous allons aider les communautés à s'épanouir. Dans le domaine de l'emploi, nous sommes conscients des obstacles auxquels font face les communautés rurales et éloignées. C'est pour les aider à les surmonter qu'en plus d'investir dans l'éducation, nous investirons dans le développement des compétences. De cette façon, les communautés seront plus en mesure de répondre elles-mêmes à leurs besoins de main-d'œuvre spécialisée et de saisir les occasions qui s'offrent à elles.

Nous avons à cœur de brancher les communautés rurales et éloignées avec le monde. C'est pourquoi nous fournirons à plus de 250 autres communautés un accès Internet sur large bande au cours des cinq prochaines années. Cette initiative aura des avantages d'une grande répercussion, car l'Internet est un outil sans pareil pour ce qui est du téléapprentissage et de l'accès à des soins de santé en ligne.

Ces mesures nous aideront à nous préparer à gérer le potentiel immense de la prochaine décennie pour ce qui est du développement économique au Canada. Le nombre de projets de grande envergure prévus ou en cours dans le Nord est stupéfiant : exploitation de mines de diamants et de gisements pétroliers et gaziers, et construction des infrastructures nécessaires. La quantité d'emplois bien rémunérés et les possibilités d'emploi seront impressionnantes, et les Autochtones devront en être des bénéficiaires importants. Mais ils ne pourront en tirer profit que si la formation commence immédiatement.

Pour accroître les possibilités économiques, les Autochtones doivent pouvoir dessiner leur propre avenir. Nous avons déjà entrepris des démarches en ce sens, grâce à la récente mesure législative qui donne aux Premières nations les outils nécessaires pour réunir les capitaux afin d'effectuer les travaux publics, de gérer leurs terres et leurs ressources, et de tirer profit des emplois qui en découleront. À la lumière de ces initiatives, je suis convaincu que d'ici cinq ans nous pourrions réduire de moitié l'écart concernant le revenu médian d'emploi.

Nous avons appris que le vrai changement ne peut s'opérer qu'en collaborant. Tous les objectifs que j'ai présentés, et les autres dont il sera question au cours des deux prochains jours, toutes ces initiatives nécessitent la mise sur pied d'un nouveau partenariat entre nous, et l'établissement d'une nouvelle relation avec les Premières nations, les Inuits et les Métis, une relation qui soit basée sur le respect mutuel, la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes. Nous reconnaissons les droits ancestraux et issus de traités protégés par la Constitution. Ils représentent le fondement de notre relation. Et les objectifs que nous nous fixons permettront de renforcer ce fondement.

Nous réitérons notre engagement à l'égard du renouvellement de notre approche concernant la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale et des traités, ainsi que le règlement des droits ancestraux touchant les terres et les ressources. Mais les dirigeants autochtones ont aussi des responsabilités envers leur peuple et leurs partenaires, et cela inclut tous ceux réunis à cette table. Les objectifs que nous établissons aujourd'hui ne peuvent se perdre dans un communiqué. Ils doivent faire l'objet d'un suivi et leur progrès doit être constamment – voire prioritairement – mesurés. Tout comme le gouvernement fédéral a fixé des objectifs à atteindre avec ses investissements, nous devons tous être responsables tant de la conception des programmes que de la prestation des services.

Cela touche les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que les Premières nations, les Inuits et les Métis. Nous devons nous engager à respecter certains principes, dont l'ouverture, la transparence et une bonne gouvernance – c'est pourquoi je suis enchanté de la proposition faite par l'Assemblée des Premières nations concernant la création d'un poste de vérificateur général des Premières nations, et d'un poste d'ombudsman. Les Canadiens ont des attentes très élevées à notre égard, et nous serons jugés à la lumière de notre capacité à concrétiser nos engagements. Alors je tiens à vous féliciter tous pour l'esprit

d'initiative dont vous faites preuve, et pour votre dévouement à bâtir la capacité des organisations et des communautés autochtones pour renforcer la gouvernance et la responsabilisation. Sans cela, nous ne pouvons aller de l'avant.

Les Canadiens s'attendent à ce que l'on trouve des solutions. C'est pourquoi, en collaboration avec les chefs autochtones, nous établissons des points de repère. C'est pourquoi nous sommes prêts à mesurer nos progrès et à divulguer les résultats obtenus. En ce sens, je salue l'engagement de chaque province et de chaque territoire à faire la même chose. Non loin d'ici, à Kamloops, il y a de cela près de cent ans, les chefs des tribus Shuswap, Okanagan et Couteau (ou Thompson) ont envoyé une lettre au Premier ministre Sir Wilfrid Laurier. Dans cette lettre, ils décrivaient la confiance et l'esprit de respect mutuel dont avaient été empreintes leurs premières rencontres avec les Européens. Cette lettre constituait une invitation lancée par trois nations à une autre pour établir une bonne relation, pour que l'on reconnaisse les Premières nations en tant que partenaires concernant l'avenir d'un jeune Canada.

Au cours de l'histoire, nous avons entendu cette invitation qu'ont lancée les Premières nations, les Inuits et les Métis. Mais pendant trop longtemps, nous avons été seulement des négociateurs, assis de part et d'autre de la table.

Aujourd'hui, nous sommes assis ensemble, en tant que partenaires. Nous avons pris les places qui nous reviennent. Et maintenant, nous devons nous mettre au travail.

Merci.